

Compte-rendu de la réunion de Conseil Communautaire du jeudi 21 décembre 2017 Salle des fêtes de Faux-Vésigneul

<u>Titulaires présents</u>: Marie ANCELLIN, Didier APPERT, Jean-Claude ARNOULD, Hubert ARROUART, Jean-Paul BRIGNOLI, Victor OURY, Carole CHOSROES, Bernard COUSIN, Catherine DETHUNE, Françoise DROUIN, Hubert FAUCONNIER, Hubert FERRAND, Bernard FURNE, Maurice HUET, Michel JACQUET, Raymond LAPIE, Jean-Christophe MANGEART, William MATHIEU, André MELLIER, Evelyne MOINEAU, Catherine PANNET, Christophe PATINET, Joël PERARDEL, Jean-Jacques PILLET, Sylvain ROGER, Jean-Pierre ROLLET, Jean-Marie ROSSIGNON, Jérôme ROUSSINET, François SCHUESTER, Murielle STEPHAN, Pascal VANSANTBERGHE, Denis VAROQUIER, Noël VOISIN-DIT-LACROIX.

<u>Etaient représentés</u>: Gilles ADNET par Christophe PATINET (pouvoir), Roger BERTON par Daniel HERBILLON (suppléant), Catherine JULLIEN par Denis VAROQUIER (pouvoir), Maurice PIERRE par Dominique MILLON (suppléant), Eric PIGNY par Hubert ARROUART (pouvoir), Catherine PUJOL par Catherine DETHUNE (pouvoir).

<u>Etaient absents</u>: Milène ADNET (excusée), Jean-Claude MANDIN (excusé), Fabrice REVELLI (excusé), René SCHULLER (excusé), Marcelle SCIEUR.

Soit 39 votants.

<u>Suppléants présents</u>: Odile CAQUE, Damien GALLOIS, Marie-Ange GRUÉ, Daniel HERBILLON, Claudy MATHIEU, Dominique MILLON, Luc MILLON, Florence PERARDEL, Muriel RENAULT, Audrey SCHULLER, Andrée VIART.

<u>Suppléants absents</u>: Philippe BIAL (excusé), Alexandre BODIN, Jean-Claude FARON, Alain GOBILLARD, Philippe HINCELIN, Alain JACQUES, Martine MENISSIER (excusée), Éric MERCIER (excusé), Danièle MICHEL (excusée), Sabine STIEVENART, Luc THOUVENIN, Evelyne VALENTIN (excusée).

Secrétaire de séance : Maurice HUET.

I. URBANISME

Présentation de Monsieur Eloi LURASCHI.

<u>Lancement des travaux d'études du PLUI : présentation de la démarche proposée par la DDT : le</u> diagnostic partage territorial.

Etape 1 : élaboration de fiches techniques (organiser sur 2 mois), diagnostic partagé territorial

Etape 2.1: Co-construction du diagnostic (réunion après 2 mois)

Etape 2.2 : 15 jours après la réunion de co-construction, partage du diagnostic

Etape 3.1 : Co-construction des enjeux (15 jours après réunion de partage diagnostic)

Etape 3.2 : Partage et échanges sur les enjeux

Etape 4 et 5 : Présentation des enjeux du point de vue de l'Etat et échange avec les élus de la CC (5 mois).

Organisation de l'instruction du droit du sol :

Procédure : planification : compétence EPCI (la procédure)

Délivrance : un pouvoir de police du Maire L'instruction : service proposé par l'EPCI

A compter du 1er janvier 2018 :

Dépôt du dossier	Instruction	Délivrance	Conformité	Pré- contentieux	Contentieux
Mairie	CCMC, avec délégation de signature du maire		Mairie	CCMC	Mairie

Conventionnement avec les communes

Tarification

CUa	CUb	DP	PC	PA	AP	AT
40 € TTC	80 € TTC	120 € TTC	200 € TTC	240 € TTC	60 € TTC	100 € TTC

Délégation de signature pour la phase instruction.



Etapes: délibération 15/06/2017 actant la création

Délibération CCMC sur le projet

Délibération de la commune autorisant le Maire à signer.

II. RESSOURCES HUMAINES

Création de postes : un avancement de grade et une réintégration.

Création d'un poste de responsable de la gestion du personnel et création d'un poste de coordinateur budget, comptabilité et marchés publics.

III. FINANCES

1 DM au compte 20471 : + 1 510 € (montée en débit)

1 DM au compte 73 916 : + 74 501 € (redressement des finances publiques)

1 DM annulation de titres : 40 000 € OPAH exercice 2016

IV. RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION avec la SPL Xdemat

V. ENVIRONNEMENT

Ordures ménagères

Réduction sur exercice antérieur Saint-Germain-la-Ville : - 190 € (n'habite plus là depuis décembre 2016).

<u>Assainissement</u>

40 000 € + 52 000 € Mairy-sur-Marne : excédent d'intégration budget Assainissement collectif

QUESTIONS DIVERSES

Mont Louvet Gymnase de Vésigneul : compteur eau (plan de recollement aucune nouvelle)

MARPA : Depuis le licenciement du directeur, plusieurs dossiers sont en suspens mais cela devrait se solutionner bientôt avec le recrutement d'une nouvelle directrice à compter de janvier 2018.

Chauffage du gymnase de Nuisement-sur-Coole : problèmes récurrents de chauffage depuis la construction. La CCMC est en attente des préconisations de l'installateur.

Vœux : 20 janvier 2018 à Saint-Germain-la-Ville à 10 h 30.

Séance levée à 23 h 15.